

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents	qui ont pris
au Conseil En exercice	part à la
Municipal	Délibération

Séance du 10 octobre 2019

-----15-----15-----10-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 10 octobre -----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

04/10/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
04/10/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE
Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme CUZACQ Geneviève, Mme DESPAX
Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M.
LANSMANT Sébastien, M. CASTAY jean-Marc.
Excusés : Mme DAL BEN Carine, Mme PLOQUIN Cécile, BETUING Serge, M.
CABANNES Pierre, Mme CARRERE Amandine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Convention mise à disposition éducateur sportif

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 20 septembre 2018 concernant la mise à disposition d'un éducateur sportif du S I I S de Gondrin-Courrensan à raison de 3 heures hebdomadaires en période scolaire en entente avec les enseignants montréalais.

Le Conseil Municipal,
Oùï les explications de Monsieur le Maire,
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition à venir.

Fait à MONTREAL le 10 octobre 2019.

Le Maire,